

RELEVÉ DE SITUATION INDIVIDUELLE

Synthèse de vos droits, dans vos régimes de retraite obligatoires

MIKAEL NICOLE 1 80 05 97 209 121

RETRAITE DE BASE						
Activités - dernière année connue* Nombre de trimestre						
Salarié, travailleur indépendant (1) - 2018						
Durée d'assurance totale retenue 18						
(1) Activités salariées (L'Assurance retraite), travailleurs indépendants						

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE					
Activités - dernière année connue* Nombre de points					
Salarié du secteur privé (AGIRC-ARRCO) - 2018	272,31				
Contractuel de droit public (Ircantec) - 2008	1 343				
Travailleur indépendant - 2010	18,20				
Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP) - 2008	966				

Les valeurs de point diffèrent selon les régimes. Elles sont précisées dans les pages propres à ces régimes.

Le tableau ci-dessous présente d'éventuelles anomalies sur votre carrière telle qu'elle est connue de vos régimes. Vous pouvez en demander la correction en contactant l'organisme concerné.

Situation	Démarches
Absence de droits dans un régime de base de la fonction publique malgré une période de cotisation au RAFP	Contactez l'employeur dont vous dépendiez à cette période.

^{*} Si vos droits les plus récents ne figurent pas sur ce document, ils seront enregistrés prochainement par vos régimes.

A partir de 45 ans, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un entretien information retraite. Il vous permet de faire le point sur votre carrière, d'obtenir des simulations du montant de votre retraite et de poser vos questions à un expert.



RETRAITE DE BASE DES SALARIÉS, TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

MIKAEL NICOLE 1 80 05 97 209 121

Année	Période		Dágima	Nature de la période	Davanua (4)	Trimestres
Aimee	Début	Fin	Régime	Nature de la periode	Revenus (1)	Timesues
2008	17/07	31/12	Indépendants	Chef d'entreprise	775€	0
2009	01/01	31/12	Indépendants	Chef d'entreprise	1 742€	1
	09/09	28/10	I'A aguranga ratraita	Manpower France	4 296€	
2010	15/11	31/12	l'Assurance retraite	Manpower France	1 106€	4
	01/01	31/12	Indépendants	Chef d'entreprise	1 772€	1
2011	/	/	II'A courongo rotroito	Activité salariée	13 879€	1
2011	/	/		Chômage		4
2014	22/04	11/09	l'Assurance retraite	Gfi Informatique - Production	10 410€	4
2014	/	/	Assurance retraite	Chômage		4
2015	/	/	II'Accurance retraite I	Adrexo	183€	1
2015	/	/		Chômage		† '
2018	14/02	01/03	II A a a company a company ita	Archos	958€	4
2018	05/03	31/12	l'Assurance retraite	Infodis It	25 812€	1 4
TOTAL	TOTAL					18

⁽¹⁾ Ensemble des revenus d'activité soumis à cotisation vieillesse

Signalements	
2008, 2015 : le cumul des revenus est insuffisant pour valider un trimestre.	

Informations complémentaires

Seules sont mentionnées les données relatives à votre carrière, d'autres éléments pourront être pris en compte au moment de la retraite.

Vos cotisations de retraite de base sont calculées dans un premier temps sur le revenu professionnel de l'avant-dernière année. Elles font l'objet d'une régularisation lorsque vos revenus réels sont connus. Par conséquent, les revenus affichés ci-dessus et les trimestres qui en découlent peuvent être désynchronisés.

Adresses de contact						
Régime général de la Sécurité sociale	securite sociale des independants					
Tél. : 39 60 (poste fixe)	1 RUE PAULIN TALABOT					
09 71 10 39 60 (étranger/box/mobiles)	TSA 10009 ST OUEN					
Prix d'un appel local	93400 ST OUEN					
www.lassuranceretraite.fr	Tél. : 3648					
	carriere.idf@secu-independants.fr					
	www.secu-independants.fr					

Edité le 07/11/2019

AG2R LA MONDIALE Retraites - Information des actifs TSA 48842 28944 CHARTRES CEDEX 9

www.ag2rlamondiale.fr

Tél: 0974 50 2001 (appel non surtaxé) Email : infoactifs@ag2rlamondiale.fr



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

MIKAEL NICOLE 1 80 05 97 209 121

Année	Période		Nature de la période	Points anciens régimes		Points AGIRC-ARRCO
Annee	Début	Fin	Nature de la periode	ARRCO	AGIRC	AGIRC-ARRCO
2010	09/09	31/12	MANPOWER FRANCE	22,50	0	22,50
2011	01/01	30/11	MANPOWER FRANCE	56,57	0	56,57
2014	22/04	11/09	GFI INFORMATIQUE - PRODUCTION	41,62	47	57,97
2014	08/10	31/12	CHOMAGE	0,00	28	9,74
	01/01	08/03	CHOMAGE	17,87	22	25,52
2015	30/06	15/07	ADREXO	0,61	0	0,61
	01/08	01/08	ADREXO	0,15	0	0,15
2018	14/02	01/03	ARCHOS	3,55	0	3,55
2016	05/03	31/12	INFODIS IT	95,70	0	95,70
TOTAL DES POINTS				272,31		

Au 1er janvier 2019, l'Agirc et l'Arrco fusionnent en un seul régime, le régime Agirc-Arrco. La valeur du point Agirc-Arrco est identique à la valeur du point Arrco.

Seuls les points Agirc sont convertis. La formule de conversion garantit une stricte équivalence de vos droits.

La colonne "Points Agirc-Arrco" = Points Arrco + (Points Agirc x 0,347791548).

La valeur du point Agirc-Arrco au 01 novembre 2019 est de : 1,27140 euro.

Pour plus d'informations, consultez le site www.agirc-arrco.fr

Informations complémentaires

Seules sont mentionnées les données relatives à votre carrière, d'autres éléments pourront être pris en compte au moment de la retraite.

Si vous constatez que certaines périodes de votre carrière n'apparaissent pas, nous vous invitons à prendre contact au numéro indiqué en haut à gauche de cette page.

Internet: www.ircantec.retraites.fr

Téléphone: 02 41 05 25 25



N° BCR: 02WBT105

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS NON TITULAIRES DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET DES ÉLUS LOCAUX

MIKAEL NICOLE 1 80 05 97 209 121

1 -00- 1	- 17 1 0	00,12	CERTITIE TERRITORIALE PARENTALITATION ET COM. TA			
2003	01/01	30/12	CENTRE TERRITORIAL D ADMINISTRATION ET COMPTA	14 150	239	
2004	01/01	30/12	CENTRE TERRITORIAL D ADMINISTRATION ET COMPTA	15 235	253	
2005	01/01	30/12	CENTRE TERRITORIAL D ADMINISTRATION ET COMPTA	16 097	262	
2006	01/01	30/12	CENTRE TERRITORIAL D ADMINISTRATION ET COMPTA	16 801	269	
2007	01/01	30/12	CENTRE TERRITORIAL D ADMINISTRATION ET COMPTA	17 114	269	
2008	01/01	30/01	CENTRE TERRITORIAL D ADMINISTRATION ET COMPTA	1 462	23	
TOTAL DES POINTS IRCANTEC					1 343	
(1) Part	(1) Part de votre salaire avant servi au calcul des cotisations et des points (pour plus d'informations consulter le site Internet du					

⁽¹⁾ Part de votre salaire ayant servi au calcul des cotisations et des points (pour plus d'informations consulter le site Internet du régime www.ircantec.retraites.fr)

Informations complémentaires

Seules sont mentionnées les données relatives à votre carrière, d'autres éléments pourront être pris en compte au moment de la retraite.

Ce document est le reflet des déclarations annuelles effectuées par votre ou vos employeur(s). Pour toute anomalie ou absence de déclaration, vous devez aviser l'employeur concerné pour une éventuelle mise à jour de votre carrière.

^{*} Valeur du point IRCANTEC au 01/01/2019 = 0,48031 euros

securite sociale des independants 1 RUE PAULIN TALABOT TSA 10009 ST OUEN 93400 ST OUEN

Tél.: 3648

carriere.idf@secu-independants.fr www.secu-independants.fr



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

MIKAEL NICOLE 1 80 05 97 209 121

Année	Période Nature de la mériode	Natura da la náriada	Points	
Annee	Début	Fin	Nature de la période	Points
2008	17/07	31/12	Chef d'entreprise	3,38
2009	01/01	31/12	Chef d'entreprise	7,39
2010	01/01	31/12	Chef d'entreprise	7,43
TOTAL	-			18,20

Informations complémentaires

Seules sont mentionnées les données relatives à votre carrière, d'autres éléments pourront être pris en compte au moment de la retraite.

A compter du 01/01/2013, création du régime complémentaire des indépendants (RCI) reprenant vos droits acquis et dont la valeur annuelle de service du point est de 1.178 euros au 01/01/2019.

Vos cotisations de retraite complémentaire sont calculées dans un premier temps sur le revenu professionnel de l'avant-dernière année. Elles font l'objet d'une régularisation lorsque vos revenus réels sont connus. Par conséquent, les droits qui en découlent (points) peuvent être désynchronisés

RAFP Droit à l'information retraite Rue du Vergne 33059 BORDEAUX CEDEX 02 41 05 30 15 www.rafp.fr



RETRAITE ADDITIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

MIKAEL NICOLE 1 80 05 97 209 121

N° BCR: 02WBT105

Année	Période		Natura do la páriodo	Montant	Nombre annuel
Annee	Début	Nature de la période		annuel cotisé en €	de points (a)
2005	01/01	31/12	centre territorial d administration et compta	307	307
2006	01/01	31/12	centre territorial d administration et compta	320	315
2007	01/01	31/12	centre territorial d administration et compta	326	317
2008	01/01	31/01	centre territorial d administration et compta	28	27
Total des points RAFP :			966		

⁽a) Ce nombre de points acquis chaque année est égal à la division du montant annuel cotisé (part agent + part employeur) par la valeur d'acquisition du point (valeur fixée chaque année par le conseil d'administration du RAFP), le résultat est arrondi à la valeur entière supérieure.

Informations complémentaires

Seules sont mentionnées les données relatives à votre carrière, d'autres éléments pourront être pris en compte au moment de la retraite.

Le RAFP a été créé le 1er janvier 2005, il est normal qu'aucun droit à retraite RAFP ne soit attribué avant cette date. Pour toute information complémentaire concernant ce régime, vous pouvez contacter votre dernier employeur relevant de ce régime ou consulter le site internet www.rafp.fr.

Le RAFP ne dispose pas à ce jour des éléments vous concernant au titre de l'année N-1.